



Comité de planification du Congrès 2023

Mandat

Le **Comité de planification du Congrès 2023** est chargé de la planification et du soutien du Congrès national 2023 de l'Association des musées canadiens.

Le comité doit tenir des réunions virtuelles bimensuelles, de 8 à 12 fois au cours de la période d'octobre 2022 à mars 2023. Les participants doivent être très disponibles au cours de la semaine du 3 octobre 2022, et doivent s'engager à participer à au moins 70 % des réunions.

La langue de travail du comité sera l'anglais.

Le Comité de planification du Congrès :

- Examinera ce mandat;
- Examinera le congrès annuel de l'AMC 2022, et notamment :
 - a. Thème du Congrès : « Démanteler les fondations pour construire un avenir meilleur »;
 - b. [Calendrier du programme](#);
 - c. Commentaires des membres et résultats du sondage;
- Suggérera un ou plusieurs thèmes opportuns et pertinents au Conseil pour examen (Le Conseil a suggéré que le Rapport de la CVR de l'AMC intitulé « Appel à l'action » puisse être intégré au thème et coïncider avec des consultations sur la Politique nationale des musées);
- Au cours des cinq prochains mois, élaborera un programme de congrès virtuel portant sur le thème choisi;
 - a. Envisagera des sujets possibles basés sur les réactions des membres et l'évolution actuelle;
 - b. Envisagera des moyens d'intégrer les points de vue des orateurs et des présentateurs d'autres organisations (p. ex., associations des musées provinciaux et territoriaux, ministère du Patrimoine canadien, Conseil de la réconciliation de l'AMC, etc.);
 - c. Envisagera des moyens de reproduire en format virtuel les interactions d'un événement en présentiel, et suggérera des changements et des améliorations au format de l'an dernier;
- Participera activement et animera des séances selon les besoins au cours du programme du congrès.

Le comité du Congrès sera constitué de :

- Trois à cinq (3-5) membres de l'actuel Conseil d'administration de l'AMC, dont un fera office de président du Comité;
- Un (1) représentant des Fellows de l'AMC;
- Trois à cinq (3-5) membres à titre personnel choisis parmi les membres actuels de l'AMC (il doit s'agir de membres en règle);
- L'actuel directeur général est invité en tant que membre d'office du comité.

Les participants seront choisis pour refléter la diversité des expériences muséales, dont :

- Autochtones, Noirs, gens de couleur, 2SLGBTQ+ et autres professionnels des musées méritant l'équité; professionnels des musées francophones;
- Nouveaux professionnels des musées;
- Représenter les points de vue de musées de diverses dimensions opérationnelles;
- Représenter la diversité des régions géographiques du Canada.

Dates importantes

- **26 septembre** – Lancement de la demande de membres du Comité.
- **30 septembre** – Date limite pour les autonominations.
- **3 octobre** – Les candidats retenus pour le Comité sont avisés de leur nomination au Comité et interrogés sur leur disponibilité pour la première réunion.

- **Semaine du 3 octobre** – Première réunion du Comité.
- **11 octobre** – Date limite pour la présentation au Conseil d'administration de l'AMC des thèmes proposés par le Comité.
- **27 et 28 février** – Dates du Congrès virtuel de 2023.

Personnel auxiliaire

- Rebecca MacKenzie, directrice des Communications (rmackenzie@museums.ca) sera cheffe du personnel pour le comité.
- L'AMC assurera le soutien administratif pour le comité, dont la programmation, l'élaboration de l'ordre du jour et la rédaction des procès-verbaux au besoin.